

BASKET / NATIONALE 1 MASCULINE (3^e JOURNÉE) ■ UB Chartres - BC Orchies : 81-86 après prolongation

L'UB a poussé l'ogre à la prolongation...

Pour la première fois, Jean-Cochet a eu le droit à du rab avec une prolongation. Mais qui fut fatale à l'UB face à Orchies, le grand favori.

Jean-André Provost

Is ont failli nous refaire le coup de l'an dernier avec un ultime panier arraché sur le buzzer. Ce panier primé de Milan Vasic avait donné la victoire aux Ubistes pour un petit point (63-62). Ce scénario a failli donc se reproduire, pas de la même façon, certes, mais avec une dramatique tout aussi exceptionnelle. Avec une prolongation en prime...

Avant d'en arriver à cet extrême, Chartres avait été bien bousculé d'entrée de match avec un Petrovic en transe et un Brocheray qui l'imitait (12-21, 10'). On se demandait à cet instant à quelle sauce allait être manger le Petit Poucet ubiste par cet ogre venu du Nord ? Mais l'écart n'augmentait guère dans le second quart-temps. La marge se réduisait même avant la pause grâce notamment à Vasic et Mérie (26-32).

Le suspense restait entier même si l'UB avait bien du mal à revenir à la hauteur des hom-



LUTTE. Combat acharné sous les panneaux entre les deux Serbes Ljubomir Avramovic (15) et l'Orchésien Djordje Petrovic (13). PHOTO : ANNE-SOPHIE PICHARD

mes de Namyst bien emmenés par un virevoltant Stanley.

L'UB minée par les fautes

Et puis, l'UB finit par grignoter son léger retard pour repasser devant avant l'entame du dernier quart-temps (52-50, 29') Et dans le dernier acte -pensait-on- l'UB continuait sur le même rythme (60-54). Et c'était au tour d'Orchies de ramer pour revenir sur les talons de Chartres (69-64, 38'). Mais l'UB croulait sous les fautes avec Hergott, le premier à tomber (38'). Puis, Orchies ressortait la tête de l'eau avec Stanley (69-70) à 40 secon-

des du gong. Là, c'est Avramovic qui se faisait sortir pour 5 fautes. Vingt secondes à jouer et faute sur Boivin... qui ratait son premier lancer-franc (70-70). Lors des 8 secondes restantes, Barbry avait la balle de match qu'il ratait. Prolongation ! Mais là, c'en était trop pour les hommes de Raphaël Gaume avec Mérie puis Bojovic sanctionnés qui devaient regarder du banc, Orchies l'emporter. ■

LA FICHE

CHARTRES (halle Jean-Cochet). UB Orchies bat UB Chartres 86 à 81 après prolongation (70-70) (mi-temps : 26-32) (quarts-temps : 12-21, 14-11, 26-20, 18-18, 16-11). Arbitres : Mme Ouardad et M. Collin. 950 spectateurs environ.

UB Chartres : Barakaou (9), Boivin (9), Mérie (14), Hergott (8), Avramovic (19) puis Bojovic (5), Lemon (9), Vasic (8), Arnolin (0), Saïfi (0).

46 % de réussite aux tirs. 13 sur 18 aux lancers-francs. 26 rebonds. 32 fautes, 4 joueurs éliminés : Hergott (39'), Avramovic (40'), Mérie (45'), Bojovic (45'). Évaluation : 86.

Orchies : Belkessa (4), Barbry (4), Verbeke (3), Petrovic (13), Gouez (8) puis Bestron (5), Malet (3), Carter (10), Stanley (20), Brocheray (16).

45 % de réussite aux tirs. 30 sur 43 aux LF. 34 rebonds. 20 fautes. Évaluation: 81.

NATIONALE 1 MASCULINE

Angers 83 - Challans 66
Centre Fédéral 63 - St-Chamond 87
La Rochelle 60 - Cognac 70
Rennes 63 - Quimper 79
Sorgues 90 - Monaco 92
UB Chartres Métropole 81 - Orchies 86 (a.p.)
Vichy 80 - Rueil-Malmaison 66
Exempt : Souffelweyeshheim

	Pts	J.	G.	P.	p.	c.
1. Angers.....	5	3	2	1	229	211
2. Vichy.....	5	3	2	1	221	211
3. Quimper.....	5	3	2	1	224	222
4. Souffelweyeshheim.....	4	2	2	0	138	114
5. Cognac.....	4	2	2	0	141	117
6. Orchies.....	4	2	2	0	171	163
7. UB Chartres Métropole.....	4	3	1	2	207	195
8. La Rochelle.....	4	3	1	2	196	212
9. Rennes.....	4	3	1	2	199	235
10. ADA Blois.....	4	2	2	0	145	137
11. Monaco.....	3	2	1	1	168	170
12. Sorgues.....	3	3	0	3	262	279
13. St-Chamond.....	3	2	1	1	165	142
14. Rueil-Malmaison.....	3	2	1	1	142	143
15. Challans.....	3	3	0	3	209	234
16. Centre Fédéral.....	2	2	0	2	120	158

LA 5^e JOURNÉE

Vendredi 12 octobre : St-Chamond c. La Rochelle. **Samedi 13 octobre :** ADA Blois c. Sorgues, Challans c. Rueil-Malmaison, Cognac c. Vichy, Monaco c. UB Chartres Métropole, Orchies c. Rennes, Souffelweyeshheim c. Centre Fédéral, Quimper c. Exempt.